

**Résolution du Parti socialiste suisse
approuvée par l'Assemblée des délégué(e)s à Frauenfeld le 29 mai 2010**

N'oublions pas le Sri Lanka – pour une politique active de paix de la part de la Suisse

Le PS Suisse est extrêmement inquiet en raison de la situation humanitaire catastrophique qui perdure dans le nord du Sri Lanka, du manque de perspective de solution politique au conflit et de l'absence de poursuites pour crimes de guerre. Le PS demande au Conseil fédéral de renforcer sensiblement l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction de la Suisse ; de redoubler nos efforts en faveur de la paix et de la recherche des responsabilités en matière de crimes de guerre et, enfin, de s'investir sur le plan international afin que le conflit non résolu au Sri Lanka ne soit pas oublié.

En mai 2009, après un effroyable bain de sang, le gouvernement du Sri Lanka proclama sa victoire sur le mouvement des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Un an plus tard, on commence à entrevoir la vraie mesure des crimes de guerre et des destructions. Il faut mentionner qu'entre-temps, environ 190'000 des 270'000 personnes déplacées à l'intérieur du pays ont pu regagner leur région d'origine. Dans le nord du pays pourtant, plusieurs régions, considérées comme zones de haute sécurité, sont bouclées, de sorte que de nombreuses personnes sont empêchées de retourner dans leurs villages d'origine. Une opacité totale règne également quant à la question essentielle des droits de propriété. Le gouvernement détient toujours plus de 80'000 personnes déplacées dans des camps dont l'accès est interdit aux organisations d'entraide internationales.

Après les élections de janvier et d'avril 2010, le gouvernement a toutefois annoncé une normalisation de la situation politique. Mais ce ne sont que des mots. Tout comme la vaste population de personnes déplacées, les diverses minorités n'ont pour ainsi dire pas pu se rendre aux urnes. Leurs droits culturels et politiques continuent à être grossièrement bafoués. Il n'existe aucune vision ni aucune proposition concrète dans la perspective d'une indispensable réforme constitutionnelle. Un épais mur de silence dissimule encore les crimes de guerre commis dans le passé.

Sur le plan international aussi, le destin des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et le non-respect des minorités au Sri Lanka ne sont plus d'actualité dans les médias. Mais, pour le PS, une chose est claire: il faut agir contre l'oubli. La Suisse aussi doit aider le Sri Lanka à retrouver une perspective d'avenir – un Sri Lanka dans lequel l'égalité des droits est une réalité. Le PS demande au Conseil fédéral de prendre en compte les points suivants:

1. Actuellement, la Suisse tend à se retirer petit à petit du Sri Lanka. Cette tendance doit être non seulement stoppée, mais inversée. Le PS demande un renforcement marqué de l'aide humanitaire et à la reconstruction en faveur du Sri Lanka.
2. La politique étrangère de la Suisse ne doit pas ménager ses efforts afin de faire instruire en justice, de poursuivre et de punir les atroces crimes de guerre commis au Sri Lanka. Il doit être mis fin au règne de l'impunité, sans quoi la réconciliation ne sera pas possible.
3. Il faut garantir aux organisations internationales d'aide humanitaire et de défense des droits humains un accès sans restriction aux camps de réfugiés et aux zones dites de haute sécurité. La pression sur le gouvernement doit être augmentée, afin que celui-ci ferme les camps et rouvre les zones bouclées.
4. Il faut réactiver à tous les niveaux la politique de paix active menée par la Suisse pendant des années au Sri Lanka avec des partenaires choisis. La Suisse doit jouer un rôle actif dans le dia-

logue politique menant à la réconciliation nationale, à l'élaboration de solutions institutionnelles garantissant la protection des minorités et à la décentralisation.

5. Le PS est convaincu que l'instauration d'un régime de paix durable au Sri Lanka doit être fondée sur
- le respect des droits de toutes les minorités et en particulier l'aspiration de la minorité tamoule à faire valoir son identité culturelle et son autodétermination;
 - une presse libre et indépendante qui développe le respect des droits humains, de la démocratie et de la justice sociale;
 - la possibilité donnée à toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux réfugiés de retourner dans leurs villages d'origine et de recouvrer leurs droits de propriété du sol.